

## LEXIQUE

---

**AIT** : allocation d'invalidité temporaire

**ATI** : allocation temporaire d'invalidité

**CAE** : contrat d'accompagnement dans l'emploi

**CAV** : contrat d'avenir

**CEC** : contrat emploi-consolidé

**CLD** : congé de longue durée

**CLM** : congé de longue maladie

**CMO** : congé de maladie ordinaire

**CNRACL** : caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales

**Congé parental** : Le congé parental est la position du fonctionnaire qui est placé hors de son administration d'origine pour élever son enfant

**CRDS** : contribution pour le remboursement de la dette sociale

**CSG** : contribution sociale généralisée

**Détachement** : Le détachement est la position du fonctionnaire placé hors de son corps d'origine et continuant à bénéficier dans ce corps de ses droits à avancement et retraite. Le détachement de plein droit pour : exercer des fonctions de membre du gouvernement ou un mandat de membre de l'Assemblée nationale, du Sénat, du Parlement européen ou pour accomplir un mandat local (dans les cas prévus par le code général des collectivités territoriales) - exercer un mandat syndical - accomplir un stage ou une période de scolarité préalable à la titularisation ou, suivre un cycle de préparation à un concours

**Disponibilité** : La disponibilité est la position du fonctionnaire qui, placé hors de son administration ou service d'origine, cesse de bénéficier, de ses droits à l'avancement et à la retraite

**FNAL** : fonds national d'aide au logement

**IAT** : indemnité d'administration et de technicité

**IB** : indice brut

**IFTS** : indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires

**IHTS** : indemnité horaire pour travaux supplémentaires

**IM** : indice majoré

**IR** : indemnité de résidence

**Mise à disposition** : La mise à disposition est la situation du fonctionnaire qui demeure dans son corps d'origine, est réputé occuper son emploi, continue à percevoir la rémunération correspondante mais qui effectue son service dans une autre administration que la sienne

**NBI** : nouvelle bonification indiciaire

**PACTE** : parcours d'accès aux carrières territoriales et de l'État. Le PACTE, est un contrat de droit public ouvert aux jeunes gens de **16** à moins de **26** ans, La durée est d'un an minimum à deux ans maximum alternant formation et stage et permettant d'intégrer la fonction publique en qualité de fonctionnaire titulaire sur des emplois de catégorie C, à l'issue d'une vérification d'aptitude

**PCM** : pensions civiles et militaires

**Position d'activité** : L'activité est la position du fonctionnaire qui, titulaire d'un grade exerce effectivement les fonctions de l'un des emplois correspondant à ce grade

**Position hors cadre** : La position hors cadres est celle dans laquelle un fonctionnaire remplissant les conditions pour être détaché auprès d'une administration ou d'une entreprise publique, dans un emploi ne conduisant pas à pension du régime général de retraite, ou détaché auprès d'organismes internationaux, peut être placé, sur sa demande, pour servir dans cette administration ou entreprise ou dans cet organisme

**RAFP** : retraite additionnelle de la fonction publique

**SFT** : supplément familial de traitement

**TIB** : traitement indiciaire brut

**Traitement** : le montant du traitement est fixé en fonction du grade de l'agent et de l'échelon auquel il est parvenu ou de l'emploi auquel il a été nommé. La rémunération individuelle du fonctionnaire est déterminée par son appartenance à un corps ; suivant le grade de l'agent dans ce corps, un échelon, auquel est associé un indice brut, définit de manière précise sa position sur l'échelle indiciaire commune à tous les fonctionnaires. A chaque indice brut (indice classement) correspond un indice majoré (indice traitement) variant de **280** à **821**. Le traitement annuel brut est calculé en multipliant l'indice majoré par la valeur du traitement afférent à l'indice **100**, et en divisant le résultat par **100**. L'indice majoré **100** est qualifié d'indice de base de la fonction publique